

Valorisation des acquis d'expérience des accueillantes d'enfants à domicile

Séances d'information novembre-décembre 2023

Bienvenue !



Ordre du jour

1. Remise en contexte
2. Le projet de Valorisation des acquis d'expérience
3. La valorisation des acquis et le parcours de formation auprès d'une école de promotion sociale
4. Comment participer ?
5. Questions

1) Remise en contexte

- La réforme de l'accueil de la petite enfance
- Quelles opportunités ?
 - Mobilité
 - Évolution
 - Professionnalisation du secteur
 - Développement de compétences spécifiques
 - Renforcement de la formation initiale et donc cohérence dans la formation continue

2) Le projet de Valorisation des acquis d'expérience 1

- Qui soutient ce projet ?
 - Ministres de l'Enfance et de la Promotion sociale; Fonds MAE; ONE
- A qui cela s'adresse-t-il ?
 - Accueillant-e d'enfants à domicile (statut salarié ou conventionné) en lien avec service d'accueil d'enfants (public ou privé)
 - Ne disposant d'un des diplômes prévus depuis le 1^{er} septembre 2022:
 - Certificat de qualification de l'enseignement : agent-e d'éducation, puériculteur-trice; auxiliaire de l'enfance/éducateur-trice (+CESS)
 - Diplôme de formation chef-fe d'entreprise Accueillant-e d'enfants ou Directeur-trice de maison d'enfants IFAPME ou EFPME (+ CESS)
 - Qui souhaite valoriser leur expérience et développer une plus grande mobilité
- 1^{er} cycle du projet : projet pilote mars 2020-juin 2023:
 - 37 Réussites en juin 2023

2) Le projet de Valorisation des acquis d'expérience 2

- 2^{ème} cycle du projet : 2024-2025:
 - Accompagnement de Valorisation des acquis d'expérience (janvier – mars 2024)
 - Formation hybride: majoritairement en distanciel (avril/septembre 2024 à fin 2025)
 - Le personnel sous statut conventionné pourra bénéficier d'un double défraiement (ONE & Fonds MAE) pour les journées de formation en présentiel
 - Le personnel sous statut salarié pourra bénéficier du congé éducation payé (secteur privé)
- À quoi cela aboutit-il?
 - Obtention du certificat de qualification « Auxiliaire de l'enfance » - Juin 2026

Le carnet de bord professionnel

un outil pour vous soutenir dans le processus de valorisation

- Outil personnel
- 8 fiches pratiques
- Pour soutenir le parcours de formation et le développement professionnel
- En quoi cet outil peut-il m'aider dans le processus de valorisation?
 - ❖ Faire le point sur son parcours et sur ses compétences (fiches A et B)
 - ❖ Prendre le temps de réfléchir à son projet professionnel (fiche C)
 - ❖ Se situer par rapport à son secteur (fiche D)

Le carnet de bord professionnel



Je liste les étapes de mon parcours

Formulaire en lien avec la Fiche A

TABLEAU 1 – MON PARCOURS PROFESSIONNEL

Ce sont vos différents emplois, les stages que vous avez réalisés, vos expériences de bénévolat en lien avec votre métier...

Période	Employeur	Fonction(s)	Qu'y ai-je appris, acquis, expérimenté ?

– MON PARCOURS DE FORMATION CONTINUE

Ce sont les formations que vous avez suivies en cours de carrière, après l'école ou vos études...¹

Intitulé de la formation	Année du suivi	Qu'y ai-je appris, acquis, expérimenté ?



Enseignement de Promotion Sociale ?



- Enseignement pour adultes
- Modulaire
- Jour/ soir et samedi en présentiel ou distanciel
- Certification reconnue par la Communauté française
- Permet des valorisations de l'expérience



Enseignement de Promotion Sociale



- Enseignement pour adultes
- Modulaire
- Jour/ soir et samedi en présentiel ou distanciel
- Certification reconnue par la Communauté française
- Permet des valorisations de l'expérience

? Valorisations en EPS ?

Acquis
formels

2 Types d'acquis



Acquis informels ou
non-formels

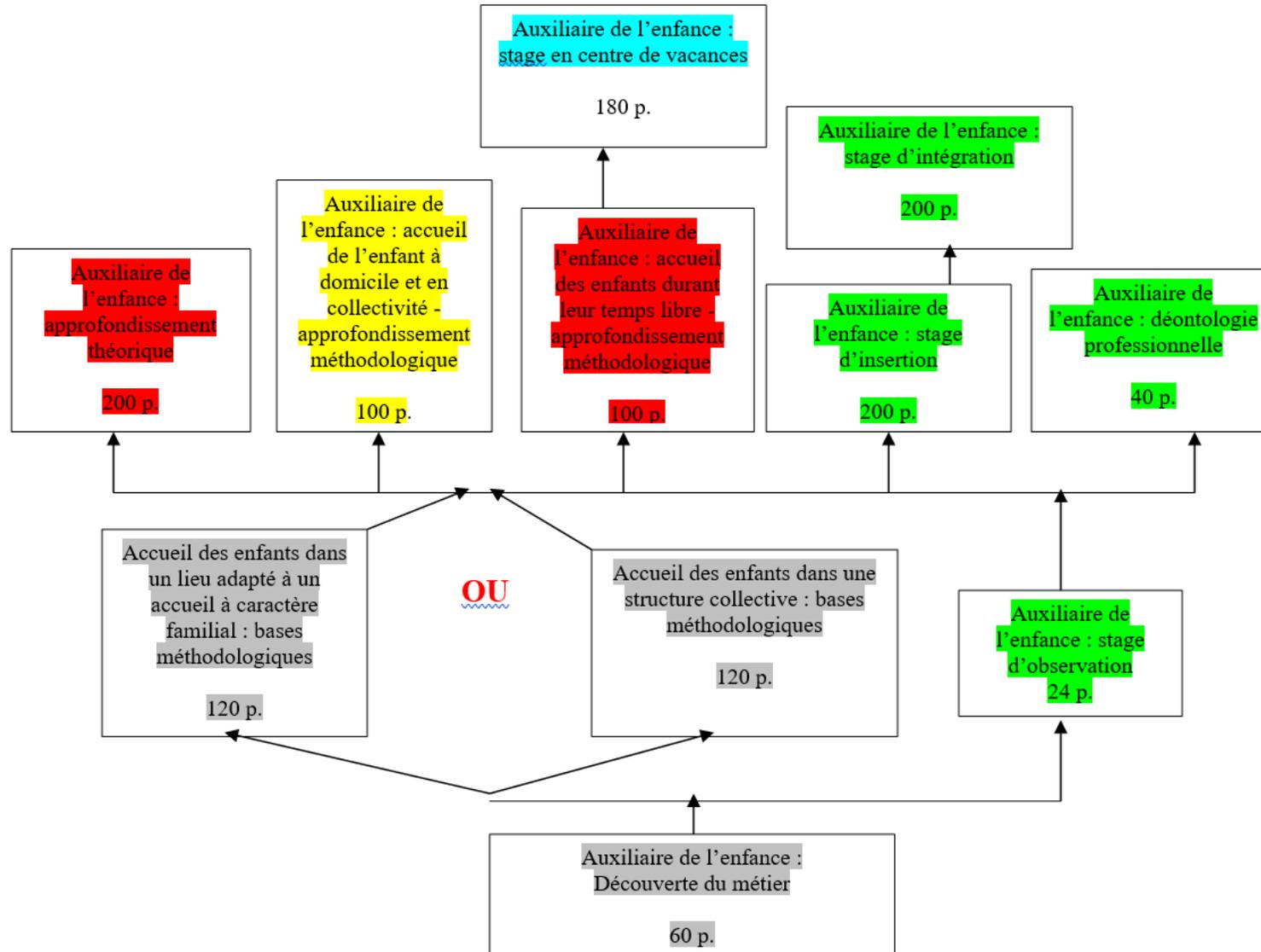
3 Types de valorisations

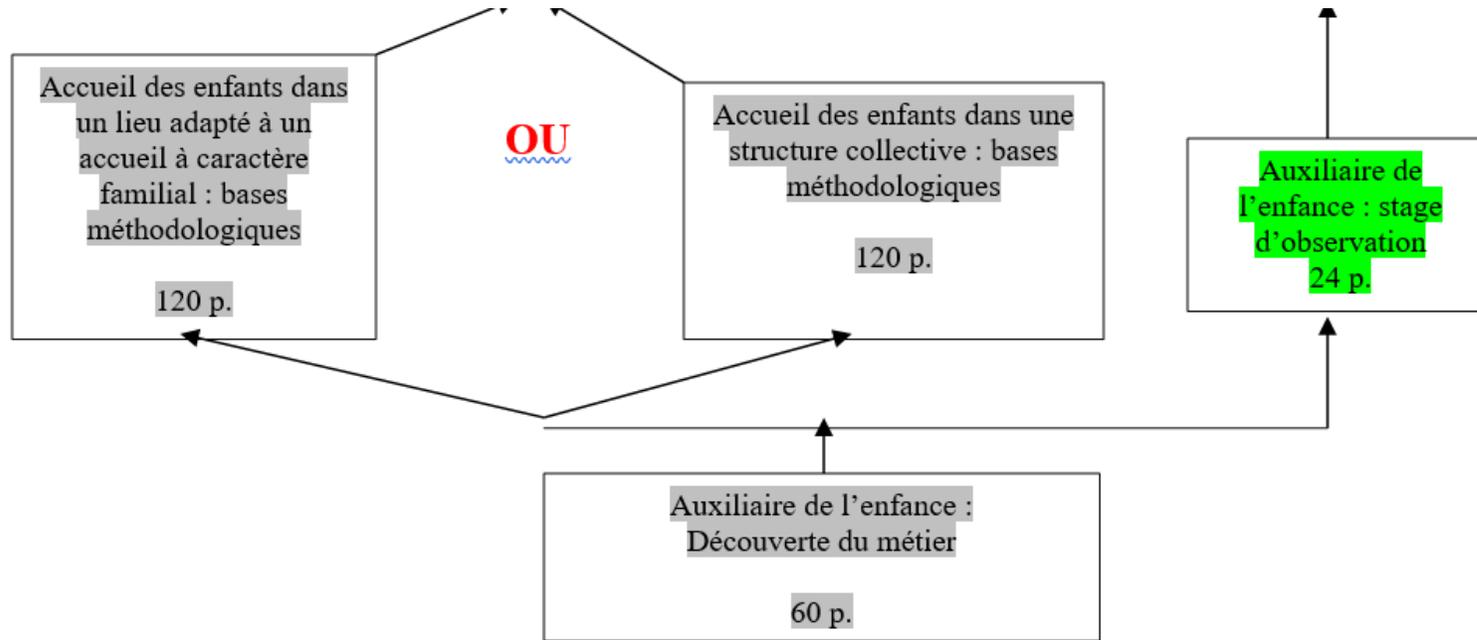
- Admission
- Dispense partielle
- Dispense complète

En quoi consiste ce projet pilote? Avantages?

- ✓ Formulaire de demande de valorisation : accompagnateur/ référent valorisation
- ✓ Constitution du dossier de demande de valorisation des acquis (motivations et documents probants) en bénéficiant d'un accompagnement individualisé de 8 heures pour préparer les épreuves de valorisation
- ✓ Plan de formation personnalisé
- ✓ Mise ou remise à niveau possible des connaissances numériques si nécessaire
- ✓ Formation hybride: majoritairement en distanciel

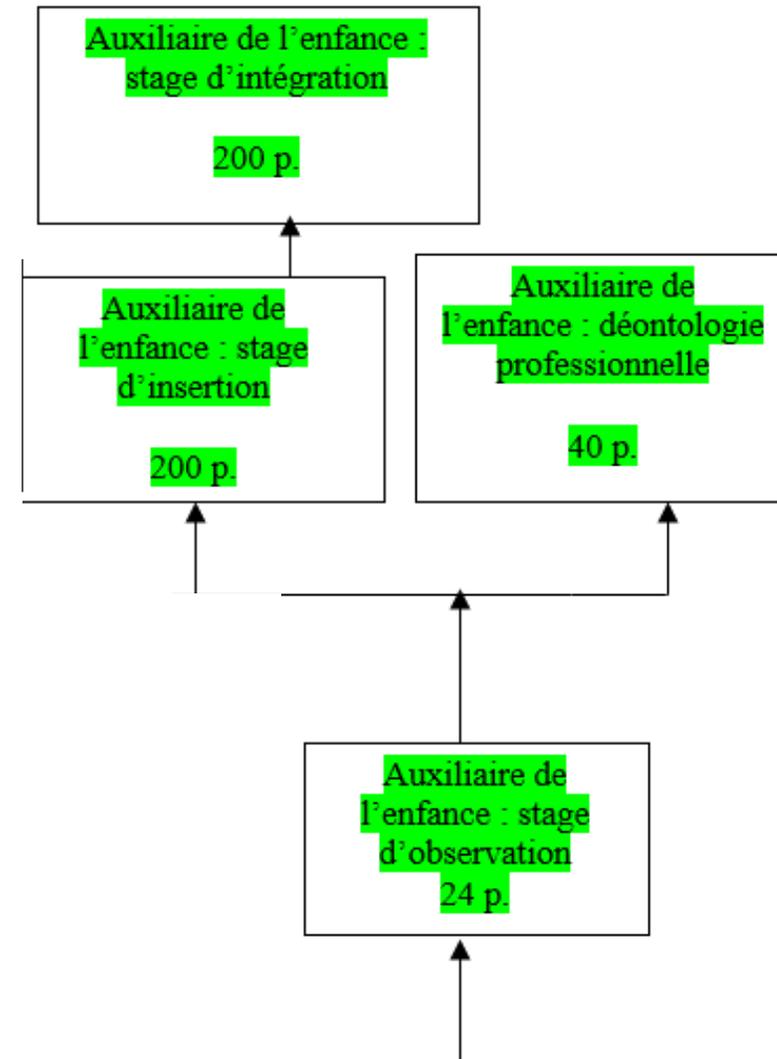
Epreuve intégrée





Ces unités constituant la base de la formation sont déjà acquises.

- 3 rapports de stage successifs qui permettent la vérification de tous les acquis d'apprentissage des stages et également ceux de la déontologie.
- Outre l'écrit, l'évaluation comportera aussi une évaluation orale.



- Ces deux UE sont décisives pour la garantie de la qualité du travail de l'accueillant. Ces UE doivent être suivies en tout ou partie sauf pour des acquis formelles.

Auxiliaire de l'enfance :
accueil des enfants durant
leur temps libre -
approfondissement
méthodologique

100 p.

Auxiliaire de
l'enfance :
approfondissement
théorique

200 p.

- Pour cette unité, un test a été établi (cas pratiques) et repose sur une grille d'évaluation commune.

Auxiliaire de
l'enfance : accueil
de l'enfant à
domicile et en
collectivité -
approfondissement
méthodologique

100 p.



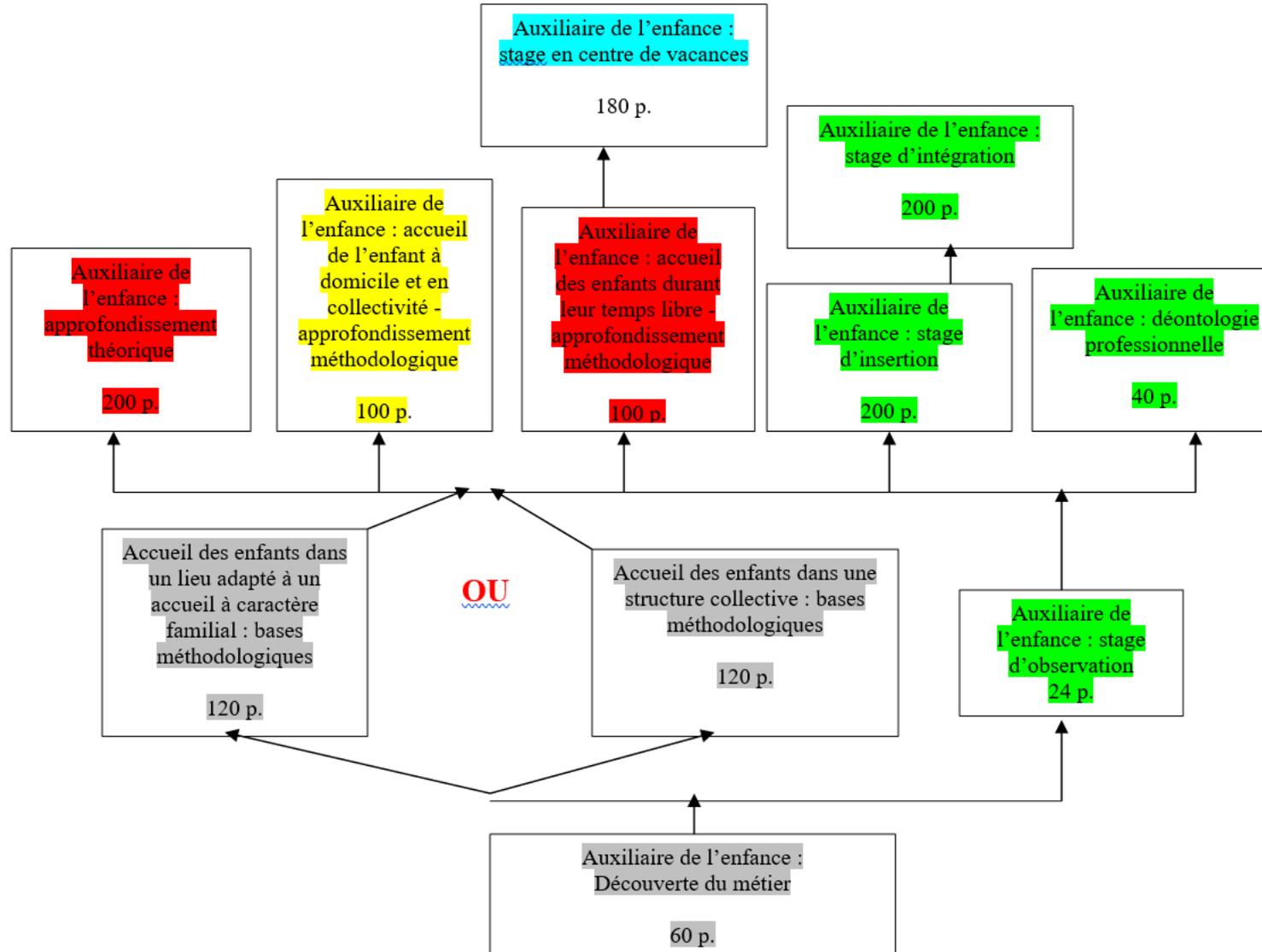
- Ces acquis d'apprentissage seront à évaluer par le Conseil des études au cas par cas.

Auxiliaire de l'enfance :
stage en centre de vacances

180 p.



Epreuve intégrée



Epreuve intégrée

Ce « travail de fin d'étude » vise à permettre à l'étudiant, au travers d'un travail **écrit** et de sa défense **orale** et face à une ou plusieurs **situation(s) de travail pédagogique** dans le secteur de l'accueil de l'enfance, de démontrer l'intégration des connaissances théoriques, des compétences méthodologiques et techniques spécifiques à sa fonction d'auxiliaire de l'enfance.

- **Etudiant** : 40 périodes
- **Encadrement de l'épreuve intégrée**



Certificat de qualification « Auxiliaire de l'enfance » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

La section complément CESS s'adresse à l'étudiant qui **poursuit** ou a **réussi** une **formation qualifiante correspondante**. Ce complément de formation générale lui permet d'obtenir, par capitalisation avec un certificat de qualification « Auxiliaire de l'Enfance », le Certificat correspondant au **Certificat d'Enseignement secondaire supérieur**.



© FWB Jean Poucet



6 Etablissements



Andenne: EAFC d'Andenne



Bruxelles: CFCS



Charleroi: CPA



Liège: Pluri-elles



Mons: Vie féminine de Mons



Verviers: Don Bosco



Autre?

4) Comment participer ?

A) Compléter le formulaire de demande d'accompagnement concernant la Valorisation des acquis :

<https://forms.office.com/e/F4y6BXnJck>

- Réponse dans les 10 jours
- Personne de contact
 - François Willemot : 0471/357215 – vae@apefasbl.org

Formulaire de demande d'accompagnement VAE

- Projet 2023-2025 Personnel d'accueil d'enfants

➤ L'accompagnement concernant la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) vise à constituer un dossier de valorisation pour prendre en compte l'expérience et réduire le parcours de formation pour obtenir le titre d'Auxiliaire de l'enfance via l'enseignement de promotion sociale (EPS)

➤ Les différentes démarches prévues dans cet accompagnement d'environ 8h sont :

o information sur le processus de valorisation des acquis (objectifs, procédures, délais) ;

o aide à la constitution du dossier de demande de valorisation des acquis (motivations et documents probants) ;

o examen du dossier par l'établissement d'enseignement ;

o passation d'épreuves d'évaluation le cas échéant ;

o décision de l'établissement d'enseignement ;

o communication des décisions et aide à l'élaboration d'un plan de formation le cas échéant.

Un outil pour faciliter votre demande : Mon Carnet de bord professionnel (<https://www.moncarnetdebord.be/>)

➤ Une réponse à votre demande d'accompagnement vous est transmise dans les 15 jours suivant la réception de votre demande complète.

➤ L'accompagnement concernant la valorisation des acquis est gratuit pour le personnel des SAE (statut salarié ou conventionné). En contrepartie, il est demandé aux personnes inscrites de s'engager à suivre l'entièreté de l'accompagnement et à participer à l'évaluation. Les données recueillies seront traitées de manière anonyme.

➤ La confidentialité de la demande est assurée tout au long de la démarche (sauf auprès de votre SAE).

* Obligatoire

1. Nom *

2. Prénom *

3. Date de naissance (format: 01/01/2000) *

4. Genre *

Femme

Homme

Autre

5. Nationalité *

Belge

Union Européenne

Hors Union-Européenne

Autre

6. Adresse personnelle *

7. Adresse Mail *

8. Téléphone *

9. Diplôme le plus élevé *

- Certificat d'études de base (CEB)
- Certificat d'enseignement secondaire du premier degré (CE1D)
- Certificat d'enseignement secondaire du second degré (CE2D)
- Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)
- Diplôme de l'enseignement supérieur
- Autre

10. Nom du diplôme le plus élevé *

Entrez votre réponse

11. Disposez-vous d'un des diplômes suivants? *

- Certificat de qualification puériculteur-trice
- Certificat de qualification agent d'éducation
- Certificat de qualification auxiliaire de l'enfance (+CESS)
- Certificat de qualification éducateur-trice (+ CESS)
- Diplôme de formation « chef/cheffe d'entreprise Accueillant.e. d'enfants IFAPME ou EFPME(+ CESS)
- Diplôme de formation « chef/cheffe d'entreprise Directeur/trice de maison d'enfants IFAPME ou EFPME(+ CESS)
- Aucun de ces diplômes

12. Disposez-vous d'autres diplômes en lien avec l'accueil d'enfants *

Entrez votre réponse

13. En quelle(s) année(s) et auprès de quelle(s) école(s) avez-vous obtenu le(s) diplôme(s) mentionné(s) ci-dessus? *

Entrez votre réponse

14. Quelle est votre expérience professionnelle en lien avec l'accueil d'enfants? *

Entrez votre réponse

15. Pourquoi demandez-vous un accompagnement concernant la valorisation des acquis de l'expérience? *

Entrez votre réponse

16. Auprès de quelle(s) école(s) voulez-vous suivre l'accompagnement VAE et la formation Auxiliaire de l'enfance? *

- Andenne** (EAFIC Andenne) - www.eaficandenne.be
- Bruxelles** (Centre de Formation Culturelle et Sociale) - www.cfcs-vf.eu
- Charleroi** (Cours professionnels pour adultes) - www.cpa-charleroi.be
- Liège** (Pluri-Elles) - www.ecoleplurielles.be
- Mons** (Vie féminine) - www.epsvmons.be
- Verviers** (Don Bosco) - www.donboscopromsoc.be
- Autre

17. Quel est le nom de votre Service d'accueil d'enfants? *

Entrez votre réponse

18. Quel est le secteur de votre Service d'accueil d'enfants? *

Secteur privé - CP 332

Secteur public

Autre

19. Quelle est l'adresse de votre Service d'accueil d'enfants? *

Entrez votre réponse

20. Quel est votre statut au sein du Service d'Accueil d'Enfants? *

Personnel d'accueil d'enfants salarié

Personnel d'accueil d'enfants conventionné

Autre

21. Depuis quand travaillez-vous au sein du Service d'accueil d'enfants (format : 01/01/2020)? *

Entrez votre réponse

22. Quel est le nom de la personne responsable du Service d'accueil d'enfants? *

Entrez votre réponse

23. Quelle est l'adresse mail de la personne responsable du Service d'accueil d'enfants? *

Entrez votre réponse

24. La direction de votre Service d'Accueil d'enfants est déjà informée de votre demande d'accompagnement VAE? *

OUI

NON

JE NE SAIS PAS

25. Etes-vous d'accord que nous informions la direction de votre Service d'accueil d'enfants de votre demande d'accompagnement VAE? *

OUI

NON

26. Avez-vous des questions par rapport à l'accompagnement VAE?

Entrez votre réponse

Envoyer

La suite !

Plusieurs **étapes** sont prévues :

1. **Réception et validation des candidatures** : novembre 2023 au 15 janvier 2024
2. **Accompagnements VAE** : janvier à mars 2024
3. **Modules de formation** complémentaires : avril (ou septembre 2024) à juin 2025
4. **Travail de fin d'études** et épreuve intégrée : juillet à décembre 2025
5. Remise des **diplômes** : juin 2026



Merci pour votre attention!
C'est le temps des questions/réponses

